

Comité Social et Economique EXTRAORDINAIRE Bilan comptable du CSE du 23 juin 2025

PROCES-VERBAL

Participants : (à compléter par vos soins)

		Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)
Invités				
Aucun				
Direction				
M. NOGUEROL	Président du CSE, Directeur de la Plate-forme	X		
M. CANIN	Directeur technique			
M. BLANCHET	Secrétaire Général	X		
M. VON RAESFELDT	Responsable Ressources humaines	X		
Elus FO				
M. PRADELLE	Secrétaire du CSE	X		
Mme TRANCART		X		
M. CARADOT Nicolas		X		
M. HERNACI		X		
M. SEGUIN				
M. CARADOT Matthias		X		
M. GALERA				
M. GSELL				
M. MARTINEZ				
M. JUANICO				
Elus CGT				
M. SALIBA				
Mme ROSIER		X		
M. AFONSO		X		
M. MARTIN-PHILIPPE		X		
M. CLEMENT		X		

		Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)
M. BONINGUE				
Mme AVIAS				
M. MERINE				
M. JUAREZ				
M. MANDIC				
Elus CFDT				
Mme REY				
M. VILLE				
M. MAGAT		X		
M. BASSIGNANI				
Elus CFE-CGC				
M. BIHLER				
Mme GEAY				
M. LELEUX				
Mme DELABRE		X		
M. GRANGIER		X		
Mme DE GOMBERT				
Représentants syndicaux				
M. PISTILLI	FO	X		
M. YOUSFI	CFDT	X		
M. MERCIER	CGT	X		
M. LAVAL	CFE-CGC			

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du bilan comptable du CSE exercice 20244

Consulté
Par Julien JUANICO
Le 01/10/2025

La séance est ouverte à 8 h 59 sous la présidence de Gilles NOGUEROL

Le Secrétaire général fait l'appel, le CSE compte 12 de ses 15 voix délibératives.

1. Approbation du bilan comptable du CSE exercice 2024

Un élu FO

Bonjour à tous. Je vais vous présenter les comptes du bilan 2024. Pour rappel, la dotation était de 2 201 euros par salarié, et 636 salariés référencés, soit une dotation globale de 1 399 836 euros. Dans cette dotation, il y avait 1 761 euros de base, avec les 440 euros d'incitation financière. Concernant le volet culture et loisirs, la dépense globale s'élève à 314 542 euros. Dedans, l'animation culture loisirs termine à 16 495 euros, 63 402 euros pour les voyages, 2 736 euros pour la bibliothèque, 5 776 euros pour le bricolage, une recette de 792 euros pour la location des barnums, 32 125 euros pour les gîtes et mobil home, 1 868 euros pour le multimédia, 3 306 euros pour la musique, 1 749 euros pour les jeux de société, 130 415 euros pour la section spectacle, 52 463 euros pour le ski. Viriat nous a demandé une dotation de 5 000 euros. Dans le 2^{ème} cadre, avec TotalEnergies Sport Feyzin, c'est une association de loi 1901, et on leur a donné une subvention de 40 000 euros qu'ils ont alloué à chacune de leurs sections. Concernant les activités sociales, le cadre termine à 1 051 406 euros, dont 240 030 euros qui sont reversés pour la convention du CSEC. Les sorties enfants ont terminé à 15 533 euros, 60 748 euros pour les activités extérieures pour les enfants, 45 106 euros pour les adultes, nous avons fait un secours à un salarié pour une valeur de 1 000 euros, 5 000 euros de dons aux œuvres, 46 405 euros de chèques cadeaux, 19 962 euros de centres aérés et stages sportifs, 611 410 euros pour les remboursements de vacances familiales, 5 226 euros pour les assurances relatives aux gîtes et mobil home, 879 euros de services bancaires, 108 euros de frais de commission de chèques vacances. Comme je vous le disais, la convention signée avec le CSEC nous permet d'avoir l'incitation financière à 240 030 euros. Au total, la dépense s'élève à 1 405 948 euros, à laquelle il faut ajouter 1 467 euros de dotation pour un salarié expatrié, 1 194 euros d'amortissement, 2 301 euros d'impôts. Donc, la dépense totale s'élève à 1 410 910 euros. Pour les recettes, on avait une dotation de 1 399 836 euros, auxquels il faut ajouter 4 202 euros de dotation pour deux salariés détachés, 13 253 euros d'intérêt, et 1 064 euros de revenus exceptionnels qui représentent des annulations de chèque. Les recettes s'élèvent donc à 1 418 555 euros, pour un résultat de 7 645 euros. Le résultat est positif, et restera affecté dans les réserves des ASC lors du CSE de décembre.

Pour le fonctionnement, nous avons eu une dotation de 47 973 euros, soit 552 euros pour des documentations générales, 17 079 euros de formation pour les élus, 4 008 euros pour les frais du cabinet comptable, 4 317 euros de frais de mission, 40 euros de services bancaires, 2 118 euros de maintenance pour les logiciels, 3 361 euros d'abonnement pour l'aide juridique, 816 euros pour le site Internet, 3 665 euros de fourniture, 7 875 euros de frais pour la sous-traitance administrative, 912 euros d'amortissements, et on a reversé au central 9 246 euros de dotation. Au total, la dépense s'élève à 53 987 euros. Pour rappel, la subvention était de 47 973 euros. Donc, on termine l'année 2024 avec un solde négatif de 6 014 euros, qui sera absorbé par les réserves des AEP du CSE de décembre.

Pour conclure, nous décidons d'affecter le résultat de l'exercice 2024 de 1 631 euros de la façon suivante : 7 645 euros qui resteront dans les réserves des ASC, et -6014 euros absorbés par les réserves des AEP du CSE. Si vous avez des questions, nous vous écoutons.

Le Président du CSE :

L'enveloppe attribuée à Viriat est bien due au fait qu'ils ne participent pas, et qu'ils s'organisent autrement ?

Un élu FO

Oui, ils utilisent les remboursements du CSE, mais ils ne peuvent pas venir pour la section bricolage par exemple. Par conséquent, on leur alloue de petites sommes pour qu'ils puissent faire leur propre fonctionnement.

Un élu CFE-CGC

Concernant les AEP, il y a trois sessions de formation pour les élus. A quoi cela correspond ?

Un élu FO

C'est une formation CSSCT annulée en début de mandat suite à une grève. De fait, on avait refait une session de formation, ce qui avait été intégralement à la charge du CSE.

Le Secrétaire du CSE

Mais d'autres élus d'autres OS nous avaient aussi demandé des formations.

Le Représentant syndical CFDT

Par le passé, il n'y a jamais eu de plafonnement pour les formations des élus. Ainsi, en raison d'un plafonnement, est-ce que des élus se sont vu refuser des formations ?

Un élu FO

Non, il n'y a jamais eu de refus.

Le Secrétaire général

Merci. Je vous propose de passer au vote sur l'approbation des comptes du CSE.

L'avis du CSE est positif à l'unanimité des 12 membres élus présents.

Le Secrétaire général

Merci. Nous clôturons ce CSE.

La séance est levée à 9 h 10

Le Secrétaire du CSE,

Le Président du CSE,

Laurent PRADELLE



Gilles NOGUEROL



